

Le statut des administrateurs judiciaires dans les droits comparés des procédures collectives chinoises et françaises (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/41d1c965-23b9-47f3-833a-4b6d0e044257>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/41d1c965-23b9-47f3-833a-4b6d0e044257> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 31/12/2015 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Chong \(Chong\), Lin](#)

Date de soutenance : 04-12-2012

Directeur(s) de thèse : [Lécuyer Hervé](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit comparé, Procédures collectives, Administrateur judiciaire, Statut, France, Chine

Mots-clés :

- Administrateurs provisoires - Statut juridique - Chine - 1990-2020
- Administrateurs provisoires - Statut juridique - France
- Entreprises en difficulté (droit) - Chine - 1990-2020
- Entreprises en difficulté (droit) - France - Études comparatives
- Faillite - Chine - 1990-2020
- Droit - France - Influence


Résumé : Le droit français des procédures collectives a connu pas mal de modifications ces dernières années. La profession d'administrateur judiciaire pour sa part, n'a également pas cessé d'évoluer avec des succès et des échecs qui ont attiré notre attention. Il s'agit d'examiner cette évolution pour la modernisation de la profession dans le contexte actuel de la mondialisation. En droit chinois il n'existait pas une vraie loi sur les procédures collectives au sens strict avant la publication de la nouvelle loi du 27 août 2006 sur la faillite d'entreprises. Par rapport à l'ancienne loi de 1986, la nouvelle loi adoptée après 12 ans d'élaboration, est venue apporter des changements importants et constitue un effort majeur pour constituer un système juridique correspondant au développement vers une économie de marché. Parmi de nouveaux régimes établis par la nouvelle loi 2006, nous notons que la mise en place du régime d'administrateur de faillite est un des plus remarquables. Toutefois étant un régime établi dans le droit de la faillite, qui lui-même est apparu assez récemment, le dispositif ne peut que fournir un cadre juridique pour l'administrateur de faillite. Pour autant, la recherche sur l'administrateur de faillite, s'investissant d'un rôle très important, dans les procédures collectives chinoises est sans aucun doute un sujet nécessaire et urgent. Espérant pouvoir faire progresser le régime chinois d'administrateur judiciaire vers une profession libérale juridique en s'inspirant de l'expérience française, nous traitons successivement la nature juridique de l'administrateur judiciaire du point de vue historique et de droit positif, les conditions d'accès aux fonctions d'administrateur judiciaire, ainsi que sa rémunération, ses fonctions, et sa responsabilité en droit français et en droit chinois.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2012PA020071
Type de ressource : Thèse
